

OFFRE HADAYA CHINGUITEL

A PARTIR DU 12 AOUT 2016

POUR LA 1^{ERE} FOIS
EN MAURITANIE

CLIENTS MAURITANI ET ZAKI
OFFREZ À VOS AMIS ET À VOTRE FAMILLE

"HADAYA CHINGUITEL"

CHOISISSEZ LE PACK QUE
VOUS VOULEZ OFFRIR



APPELEZ
***1291#**

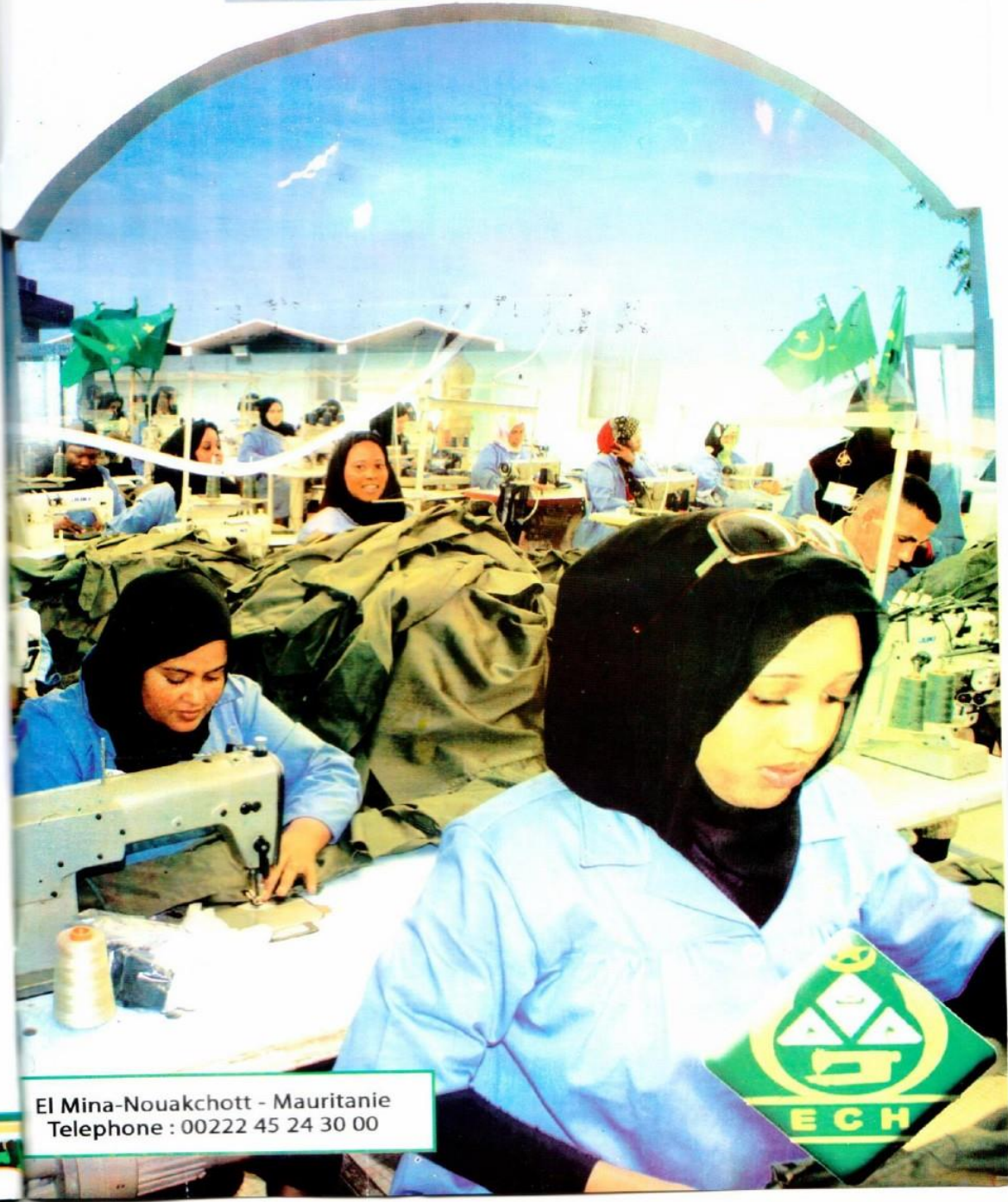
OU

ENVOYEZ CADEAU
PAR SMS AU
1291

شنگيتل®
Chinguitel
Membre du Groupe avracco



مؤسسة تصنيع الملابس
ETABLISSEMENT DE CONFECTION
D'HABILLEMENT



El Mina-Nouakchott - Mauritanie
Telephone : 00222 45 24 30 00



Passation des service au niveau de la DIRSPORT

La cérémonie de passation de commandement et de service au niveau de la Direction des Sports (DIRSPORT) a eu lieu mardi 21 octobre 2016 entre le colonel Mohamed Mahmoud ould Eyoub Directeur sortant qui bénéficie de ses droit à la retraite après quatre décennies de loyaux services et le colonel Homod ould Hamady Directeur entrant et ce en présence du personnel de la Direction et des membres de la mission de supervision de l'EMGA.



Démarrage de la Phase finale du championnat militaire



Le démarrage de phase finale de la 17^{ème} édition du championnat militaire est prévu à Nouakchott le 10 novembre 2016.

Y prendront part, toutes les unités et formations qualifiées lors des phases éliminatoires et ce dans les disciplines suivantes : athlétisme, football, volley-ball, pétanque, jeux d'échecs et le sport militaire (triathlon).

Redynamisation de l'AS Armée

L'équipe de football de l'Armée nationale a fait une mauvaise saison enregistrant dans quatre rencontres deux défaites et deux nuls dans la première phase des éliminatoires de la Ligue nationale. Ses résultats modestes ont pour raisons des problèmes techniques et organisationnels et nécessitent plus de travail et de préparation pour améliorer la performance de l'équipe et pour répondre aux préoccupations du commandement et aux aspirations du public.



aux deux ensembles. Le Maghreb a besoin d'être un véritable espace économique représentant un relais entre l'Europe, le moyen orient et l'Afrique et une zone de brassage des cultures. Désormais aucun pays Maghrébin ne doit songer à mener seul le combat contre le sous développement à l'heure des profondes mutations mondiales.

Aux tensions et discordes doivent se substituer la coopération et le dialogue car la sécurité est incontestablement une condition primordiale de tout développement. Mais il paraît aussi que le développement conditionne à son tour la sécurité ce qui implique que le développement et la sécurité sont en définitive intimement liés et ne doivent être envisagés que dans une approche globale.

Si l'union pour la méditerranée est perçue par ses initiateurs comme le moyen le plus approprié pour faire de la méditerranée une zone de prospérité et de sécurité malgré les grands écarts de développement entre ses rives nord et sud ainsi que les déséquilibres démographiques et les clivages culturels et religieux ; il n'en demeure pas moins vrai qu'elle constitue aussi un véritable défi. Ce dernier est pour les sud méditerranéens en l'occurrence les Maghrébins de s'ouvrir au nord-méditerranéens européens, qui de leur côté ont pour défi de contribuer au développement des pays de la rive sud. Mais pour les uns comme pour les autres le défi majeur est la prise en compte des nouvelles menaces qui pèsent sur toute la région méditerranéenne. Au Maghreb, la sécurité est considérée à dimensions multiples : sécurité économique, sociale, politique, culturelle et accessoirement militaire ; quant aux nord méditerranéens ils considèrent que les causes potentielles d'insécurité dans la région sont liées aux problèmes que connaissent les pays du sud et notamment ceux du Maghreb. Au delà de ces considérations, il est incontestable que certains phénomènes ont tendance à prendre

de l'ampleur et apparaissent comme des facteurs d'insécurité susceptibles de mettre en danger la sécurité de tous les états riverains de la méditerranée. Parmi ces phénomènes, le terrorisme est sans doute le plus dangereux, quand on sait qu'il a des ramifications transnationales. De là les riverains ont intérêt à développer leur collaboration en matière de lutte anti-terroriste en instaurant des cadres d'échanges d'informations et d'expériences relatives à la sécurité des transports terrestres, aériens et maritimes.

D'autres menaces entre autres la criminalité organisée, le trafic de drogue et l'émigration clandestine nécessitent des efforts conjugués de tous les riverains de la méditerranée en vue d'y faire face efficacement. De là, il paraît plus urgent de donner la priorité au volet de la sécurité dans les programmes d'actions que l'union pour la méditerranée compte entreprendre.

Car pour atteindre le développement le climat de sécurité et de stabilité est primordial, sinon toute entreprise est vouée d'avance à l'échec. C'est pourquoi les deux rives ont plus que jamais besoin de coordonner leurs actions en matière de défense et de sécurité pour espérer se consacrer au développement de leurs économies. Les deux ensembles d'une part le Maghreb et d'autre part l'union européenne pourront de ce fait relancer les échanges humains dans le domaine de la coopération sécuritaire, par la formation et l'entraînement. Pour le Maghreb une politique de sécurité collective est de nature à renforcer le dialogue intermaghrébin et dissiper les méfiances et à aider à la stabilité régionale. En assurant sa sécurité et sa stabilité, le Maghreb sera plus attractif non seulement pour les investisseurs européens mais aussi pour les investisseurs de toutes les régions du monde. Ce qui favorise l'essor des économies, la création d'emploi etc... Certes dans le cadre du dialogue «

5+5 », la déclaration d'intention signée par les dix ministres (5+5) de la défense en 2004 lance des actions de coopération concrètes entre les forces armées des pays, concernés sur la base d'un partenariat multilatéral et égalitaire. Trois axes d'effort ont été entrepris pour 2005 dans le domaine de la surveillance maritime, dans le domaine de la protection civile et enfin dans le domaine de la sécurité aérienne. Ceci dénote que les résultats sont positifs en ce sens que les actions menées ont eu pour effet de rapprocher les deux rives nord et sud mais surtout le rapprochement entre les pays Maghrébins notamment en ce qui concerne le Maroc et l'Algérie. Ces acquis doivent être renforcés et préservés dans le cadre de l'union pour la méditerranée, pour le bien être des populations de part et d'autre de la méditerranée.

En définitive toutes les menaces qui risquent de créer des foyers de tension voire de conflits ont des causes profondes liées au sous-développement, à la précarité de la vie et aux inégalités sociales. Il revient donc aux nord-méditerranéens comme aux Maghrébins de prendre en considération cette donne pour élaborer une stratégie commune de défense et de sécurité.

Cette stratégie devrait être bâtie sur une approche globale embrassant tous les problèmes auxquels la zone méditerranéenne est confrontée, tout en esquissant les voies et moyens devant les résoudre en consacrant les volontés et les sacrifices nécessaires. Aussi, l'approche globale de la sécurité doit inclure obligatoirement un projet méditerranéen de prévention des conflits et de gestion de crises. En effet il s'agit de créer une instance régionale chargée des questions litigieuses qui pourraient dégénérer en conflits entre les pays appartenant à l'U.P.M. De même cette instance devrait se pencher sur les conflits latents en vue de proposer aux pays concernés des solutions concertées et consensuelles.

financée par la banque européenne et l'union européenne, la FEMIP vise à développer l'activité économique du secteur privé et faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement au travers de prêts et de subventions. Sur le plan politique, la dimension régionale du partenariat a été renforcée grâce à la réunion régulière des ministres des affaires étrangères ou du commerce extérieur. Néanmoins, malgré ces acquis, le processus de Barcelone n'a pas atteint les objectifs escomptés car les écarts de développement n'ont pas été réduits substantiellement et les pays de la rive sud continuent à souffrir d'une faible attractivité pour les investisseurs, et le dialogue instauré n'a pas empêché la stigmatisation des pays arabes et de l'islam à la suite des attentats terroristes de 2001. Il est à signaler aussi que le processus de Barcelone n'est qu'un cadre parmi d'autres du partenariat euro méditerranéen ce qui limite son impact. En fait parmi les autres cadres de coopération euro méditerranéenne on peut citer la politique européenne de voisinage, le processus de stabilisation des Balkans et le dialogue « 5+5 » entre les pays méditerranéens de l'Union européenne et les pays du Maghreb. Ce qui mérite d'être souligné c'est le fait que la politique de voisinage adoptée par l'union européenne a favorisé le développement de la coopération bilatérale entre l'union et ses voisins méditerranéens par exemple dans les domaines de l'énergie, de l'immigration et de la sécurité avec l'Algérie et le Maroc. Cette situation a encouragé chaque pays à établir des relations privilégiées avec l'union européenne et ce au détriment de l'intégration régionale. Après, le constat des limites du processus de partenariat, le projet de l'union pour la méditerranée a été proposé par le président français pour redresser les insuffisances du processus de Barcelone. Le format conçu pour l'union devait

permettre de passer d'un système de coopération à un projet d'intégration et d'associer les pays méditerranéens dans le cadre de projets concrets et consensuels. Pour cela l'union pour la méditerranée (UPM) doit créer les conditions institutionnelles et politiques de l'intégration régionale en simplifiant en particulier le fonctionnement institutionnel pour assurer l'efficacité. La création d'un secrétariat permanent et d'une coprésidence illustre bien cette option à vouloir rendre l'union efficace. Il y a lieu aussi d'associer la société civile, de fixer des objectifs en ciblant les priorités et d'adopter des symboles comme un drapeau pour marquer l'existence effective de l'Union. En outre l'intégration régionale de la méditerranée est conditionnée par la création d'une zone de libre-échange avec des conditions préalables en termes de suppression des barrières douanières. Sur un autre plan des propositions françaises relatives à la protection du patrimoine maritime commun et la capacité de prévention et de réaction face aux risques naturels sont de nature à contribuer à l'intégration régionale. Le développement des infrastructures est également prévu. Face à ces perspectives prometteuses le Maghreb doit accompagner cette démarche pour prouver sa volonté de participer activement à l'approfondissement de ses liens avec l'Europe méditerranéenne. Mais pour être un acteur pouvant susciter intérêt et respect, les pays du Maghreb doivent d'abord parfaire leur unité ne serait ce que sur le plan politique en vue de traiter en position de force leur partenariat avec l'union européenne ou l'espace méditerranéen en général. Pour cela les maghrébins ont besoin d'envisager leur devenir commun en tant qu'entité politique et économique solide, capable de préserver ses intérêts dans toute forme de coopération ou d'intégration. Compte tenu de sa situation le Maghreb à besoin de raffermir ses liens, exploiter ses

potentialités et ses richesses pour représenter réellement un ensemble économique susceptible de jouer un rôle de premier plan dans l'union projetée autour de la méditerranée. Pour cela la coordination des stratégies commerciales, fiscales, douanières est aussi indispensable, et même il serait souhaitable de créer une banque centrale Maghrébine afin de favoriser l'émergence d'une zone de libre-échange entre les pays Maghrébins d'une part et avec l'union européenne d'autre part.

Les pays du Maghreb représentent pour les pays d'Europe en particulier ceux de la rive nord de la méditerranée, des débouchés pour leurs produits, mais également des ressources énergétiques en abondance, des matières premières et des réserves de main d'œuvre à bon marché. A partir de ce constat les pays du Maghreb doivent comprendre que la coopération politique en méditerranée est avant tout un enjeu de développement, et que les problèmes auxquels ils sont confrontés ne peuvent être résolus que dans une approche économique.

Dans ce cadre toujours pour amorcer un véritable décollage économique au Maghreb il faut des projections à l'avenir basées sur des objectifs mobilisant les énergies et les potentialités en s'inspirant de l'expérience de l'union européenne. La libéralisation des économies au Maghreb doit être orientée et pour cela préparée minutieusement afin qu'elle puisse engendrer une meilleure utilisation des ressources, l'acquisition de nouvelles technologies et une augmentation de la production. Pour y parvenir une adhésion à l'union pour la méditerranée pourrait ouvrir les voies d'une intensification de la coopération entre le Maghreb et l'Europe. En effet ces deux régions géographiques partagent une expérience millénaire d'ouverture sur la latinité et le monde arabe et des potentialités économiques pouvant engendrer des activités diverses dans un partenariat profitable

entre les pays méditerranéens et les options et priorités que cette concertation doit mettre en œuvre dans le cadre de l'union pour la méditerranée. D'abord il serait indispensable de songer à un plan visant à réduire les inégalités de développement entre les sous ensembles nord et sud de la méditerranée.

Ce plan devrait concevoir un avenir commun fondé sur une solidarité d'intérêts, car la prospérité d'une nation ou d'un groupe de nations ne peut être bâtie sur l'exploitation d'une autre nation ou groupe de nations. Toujours dans cette perspective de l'union pour la méditerranée, les pays du Maghreb devraient d'abord réhabiliter leur agriculture pour la rendre plus productive et compétitive ensuite promouvoir leur secteur industriel en vue d'atteindre le niveau requis pour une contribution efficace au développement de l'ensemble méditerranéen. Cette relance économique du Maghreb nécessite la combinaison de ses moyens financiers, technologiques et humains mais aussi l'apport de ceux des pays méditerranéens dont la coopération et l'aide sont d'une nécessité absolue. Ceci ne peut que favoriser le partenariat qui à son tour facilitera la relance de l'économie méditerranéenne. Une telle coopération est dans l'intérêt des pays du Maghreb dont les besoins dans le domaine du développement économique sont considérables et qui par conséquent exigent une coopération régulière et dynamique avec leurs partenaires méditerranéens c'est-à-dire les pays européens. Ces derniers à leur tour, trouvent au Maghreb les ressources nécessaires à l'expansion de leur industrie et de leur commerce. Donc il paraît évident que les intérêts des maghrébins et ceux de leurs partenaires européens de la méditerranée sont complémentaires. Toutefois l'on s'aperçoit que malgré cette complémentarité ses potentialités n'ont pas été exploitées comme il se doit en dépit des cadres existants à savoir le

dialogue « 5+5 » et le processus de Barcelone. Pour concrétiser en effet cette coopération entre les riverains du nord et du sud de la méditerranée et en particulier le Maghreb arabe, il importe de définir le cadre, l'espace et les bases de cette coopération en considérant objectivement les potentialités et les besoins réels des uns et des autres. Les relations existantes devraient être réexaminées et réajustées pour que la nouvelle coopération puisse garantir la possibilité aux pays maghrébins de rattraper le retard de développement par rapport à leurs partenaires. Il est donc de l'intérêt commun des deux ensembles de repenser leur coopération pour parvenir à une véritable relance économique régionale dépassant la traditionnelle pratique d'échanges commerciaux, inégalitaire et à long terme peu fructueuse. Il convient ainsi d'opter plutôt pour une réelle et solide solidarité économique, politique et culturelle régionale couvrant l'ensemble méditerranéen.

Si une telle approche de la coopération entre les deux rives de la méditerranée est jugée la mieux adaptée y a-t-il un cadre susceptible de rendre son application possible ?

Pour redresser les insuffisances du processus de Barcelone et du partenariat euro-méditerranéen, l'ambitieux projet de l'union pour la méditerranée qui se veut la continuité du processus de Barcelone pourrait être le cadre le plus approprié pour la concrétisation de cet espoir commun à tous les méditerranéens qu'ils soient au nord ou au sud

L'Union pour la Méditerranée : gage pour le développement et la sécurité des deux rives

L'union pour la méditerranée est un ambitieux projet lancé par le président français Nicolas Sarkozy quelques mois après son élection pour relancer le processus de Barcelone en vue d'une intégration régionale autour de la méditerranée. Au départ le processus de Barcelone lancé en 1995 avait défini un cadre

et des projets de coopération entre les pays du pourtour méditerranéen dans les domaines de la sécurité, du développement et de la culture. Ce processus s'est donné pour objectif de fonder un espace de stabilité et de paix favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle ainsi que des relations économiques et financières tendant à la mise en place d'une zone de libre échange à l'horizon 2010. De là on peut conclure que le processus de Barcelone avait une visée d'intégration régionale ou tout au moins l'instauration de ses bases comme le dialogue politique régulier et la libéralisation des échanges commerciaux. Certes des résultats positifs ont été enregistrés pour ce qui est du domaine économique : des accords ont été signés entre l'union européenne et chacun des autres membres. Ces accords ont par exemple supprimé les barrières douanières de l'union européenne sur les produits manufacturés exportés par ses voisins méditerranéens, et prévoyaient le démantèlement progressif sur douze ans des tarifs douaniers appliqués aux produits manufacturés de l'union dans ces pays. Concernant les relations sud-sud l'accord d'Agadir (Maroc) en 2004 pose les bases d'une zone de libre-échange réunissant le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie. D'autres progrès ont été atteints dans le cadre du processus de Barcelone comme dans le domaine financier ou l'union européenne à travers le programme (MEDA) apporte une aide financière et technique à ses partenaires méditerranéens pour favoriser les projets de développement économique et social.

En effet, près de neuf (09) milliards d'euros ont été engagés sur la période 1995-2006. En 2007 le programme MEDA a été remplacé par l'instrument européen de voisinage et de partenariat ; en outre une facilité euro méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) a été créée en 2002. Elle est

Adhésion des pays du Maghreb à l'Union pour la Méditerranée

L'interdépendance entre les deux rives de la Méditerranée

Certes l'interdépendance euromaghrébine existe et l'on n'a conscience de cette réalité de part et d'autre, mais tant il est vrai aussi que le Maghreb est beaucoup plus dépendant de l'Europe pour les raisons déjà évoquées plus haut. Comment alors peut-on envisager les relations des pays du Maghreb avec ceux de la rive nord de la méditerranée dans le cadre du partenariat préconisé par l'union pour la méditerranée ?

Sur le plan commercial, l'union européenne (UE) est le premier partenaire des pays de Maghreb avec une part de l'UE dans le commerce extérieur du Maghreb d'environ 60% alors que la part des pays du Maghreb ne représente qu'environ 3,5% des échanges extérieurs de l'UE. Ces flux commerciaux constituent les premiers éléments de l'interdépendance.



Col Brahim Hbeih

Les pays Maghrébins devraient œuvrer pour diversifier aussi bien leurs sources d'approvisionnement que leurs marchés d'exportation pour atténuer leur dépendance vis-à-vis de l'UE et être en mesure de négocier dans des conditions confortables leur partenariat commercial afin de le rendre plus avantageux. Il est à noter aussi que les pays du Maghreb dans le cadre de l'UMA ont besoin de consolider et diversifier les échanges intermaghrébins qui ne représentent actuellement que 3% du volume global du commerce extérieur de ces pays alors que ce taux se situe à plus de 50% pour les échanges intercommunautaires (UE).

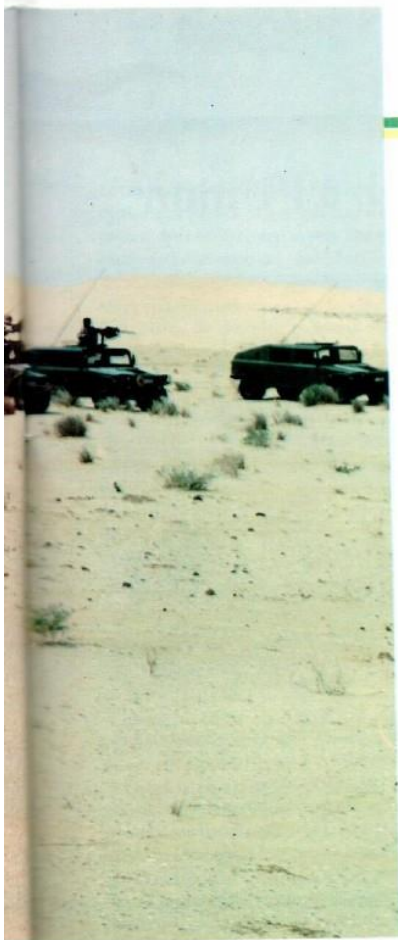
Sur le plan politique, les risques de déséquilibres au sud de la méditerranée s'ajoutent aux disparités entre les riverains du nord indifférents à la situation qui prévaut au sud et en particulier au Maghreb. Mais leur volonté d'agir pour promouvoir le développement du bassin méditerranéen n'a pas encore abouti et ce malgré les nombreuses démarches

déjà entreprises dans ce cadre entre autres le dialogue 5+5, le processus de Barcelone et le partenariat euro-méditerranéen.

Pour y remédier et afin que l'union pour la méditerranée puisse aboutir aux objectifs escomptes, il serait utile de concevoir un avenir stable et un progrès économique réel pour le bassin méditerranéen et surtout le Maghreb avec une révision radicale de l'équilibre économique actuel. En relançant le projet de l'Union pour la méditerranée les européens ont compris que la croissance économique et la sécurité de l'Europe sont en partie conditionnées par le développement et la stabilité de leurs partenaires économiques que sont les pays sud méditerranéens. Il est donc de l'intérêt des pays méditerranéens qu'ils soient développés comme ceux de l'union européenne, ou en voie de développement comme les pays du Maghreb, d'œuvrer ensemble pour un développement concerté, qui soit conçu à l'échelle méditerranéenne et qui assure aux populations de ces ensembles une croissance et un dé-

veloppement économique mutuellement profitables.

Ce développement concerté devrait dépasser le cadre des simples relations commerciales et se déployer dans tous les secteurs de l'économie : secteur agricole, le secteur industriel et le secteur des services. En effet force est de constater que les exigences de la mondialisation nécessitent la création d'un véritable espace économique méditerranéen. Car désormais seule la constitution de grands espaces économiques dépassant les limites des frontières nationales ou même sous-régionales et fondés sur une multiplicité de pôles de développement structurellement liés entre eux et complémentaires est de nature à garantir l'expansion économique d'un tel ensemble. L'objectif à atteindre est donc la constitution progressive d'une entité économique et politique méditerranéenne devant conduire à moyen ou à long terme, à un véritable partenariat économique à l'échelle méditerranéenne. Ce projet est de nature à déterminer les orientations que doit viser et réaliser la concertation



suite la compagnie mauritanienne s'est scindée en deux groupes qui se sont relayés entre le champ de tir et les terrains d'instruction. Elle a exécuté un ensemble d'exercices composés propres aux forces spéciales qui a englobé notamment: le combat, la protection VIP, l'escorte de convois en appliquant les procédés les plus récents en la matière.

L'objectif visé a été atteint, en effet la compagnie est parvenue à l'automatisme dans l'exécution des procédés



enseignés. En matière de tir elle a bénéficié d'une expertise orientée sur la précision et la rapidité de réaction face aux feux ennemis. Elle a été également initiée aux procédures d'intervention et aux systèmes de se-

cours et a effectué des tirs d'armes individuelles et collectives à partir de toutes les positions. Cet exercice s'est déroulé dans un climat serein imprégné de cordialité et de convivialité.



Exercice,
manœuvre
et visites

Exercice



Exercice

Le 2^{ème} Exercice conjoint mauritano-espagnol

Les forces espagnole et mauritanienne ont organisé un exercice tactique conjoint au niveau des deux pays du 20 au 28 septembre 2016. Sur le territoire national chacune des deux armées a engagé une compagnie de combat. Les deux unités ont débuté leur exercice dans la zone de Boulennour à partir du 21 Septembre par un tir à l'arme individuelle et un tir opérationnel avant d'exécuter diverses missions de combat (embuscade, reconnaissance, inspection d'un point

et réduction de résistance isolée) L'exercice a été clôturé par des actions civilo-militaires exécutées par l'équipe médicale espagnole (30 consultations d'enfants, de femmes et de personnes âgées). Cet exercice s'est caractérisé par une parfaite préparation et la partie espagnole s'est dite impressionnée par la singulière expérience du militaire mauritanien dans le combat en milieu désertique et la compagnie d'infanterie de l'armée espagnole a tiré profit de

l'expérience de l'unité mauritanienne dans ce domaine. Sur le sol espagnol, la 3^{ème} compagnie commando du 2^{ème} BC de l'Armée Nationale et une unité du 9^{ème} régiment de la Division d'Infanterie (armée espagnole) basée aux îles Canaries ont pris part à cet exercice dont la zone de manœuvre était l'île de VIRTIB NOTORA. L'exercice a débuté le 20 septembre 2016 par un exposé détaillé des moyens des forces en présence, en-

pas (encore) développé la maladie et ne peuvent donc pas la transmettre. Chez les personnes infectées par le bacille tuberculeux, le risque de développer la maladie au cours de l'existence est de 10%. Toutefois, les personnes dont le système immunitaire est affaibli, (personnes vivant avec le VIH, ou souffrant de malnutrition ou de diabète, ou encore les fumeurs), courent un risque beaucoup plus élevé de développer la maladie.

Lorsqu'une personne développe la maladie, les symptômes (toux, fièvre, sueurs nocturnes, perte de poids, etc.) peuvent rester modérés pendant des mois. Ce qui peut retarder la consultation, et entraîner la transmission de la bactérie à d'autres personnes. Les personnes atteintes de tuberculose évolutive peuvent infecter 10 à 15 autres personnes avec lesquelles elles sont en contact étroit en l'espace d'une année. Sans traitement approprié, les deux tiers des personnes atteintes par la tuberculose mourront.

Symptômes et diagnostic

Les symptômes courants de la tuberculose pulmonaire évolutive sont une toux accompagnée d'expectorations parfois teintées de sang, des douleurs dans la poitrine, une faiblesse générale, une perte de poids, de la fièvre et des sueurs nocturnes.

De nombreux pays ont toujours recours à une méthode utilisée de longue date consistant en un examen microscopique des frottis d'expectoration pour diagnostiquer la tuberculose. Des techniciens de laboratoire qualifiés examinent les échantillons de crachat au microscope afin de détecter la présence du bacille tuberculeux. Moyennant 3 de ces tests, le diagnostic peut être fait en une journée, mais le test ne permet pas de détecter les nombreux cas de formes de tuberculose moins infectieuses.

Il peut être plus complexe de diagnostiquer la tuberculose multirésistante et la tuberculose associée au VIH. Un nouveau test dont les résultats sont disponibles en moins

de 2 heures et qui s'est avéré hautement efficace pour diagnostiquer la tuberculose ainsi que la présence d'une résistance aux médicaments, est désormais mis en place dans de nombreux pays. La tuberculose est particulièrement difficile à diagnostiquer chez les enfants.

Traitement

La tuberculose est une maladie qui peut être soignée et guérie. Le traitement de la tuberculose évolutive sensible aux médicaments consiste en un schéma thérapeutique standard de 6 mois associant 4 antimicrobiens qui sont fournis aux patients sous la supervision d'un agent de santé ou d'un bénévole qualifié qui apportera information et soutien. Sans ce soutien, l'observance du traitement peut être difficile et la maladie peut se propager. La majorité des cas de tuberculose peuvent être guéris si les médicaments soient fournis et pris correctement.

Tuberculose et VIH

On estime qu'en 2014, au moins un tiers des personnes vivant avec le VIH dans le monde sont infectées par le bacille tuberculeux. Les personnes vivant avec le VIH et infectées par la tuberculose multiplient par 20 et jusqu'à 30 fois le risque de développer une tuberculose évolutive que les personnes qui ne sont pas infectées par le VIH.

La tuberculose et le VIH, qui accélèrent mutuellement leur progression, forment une association meurtrière. Une personne positive pour le VIH qui est aussi infectée par le bacille a beaucoup plus de risques de développer une tuberculose évolutive. En 2014, environ 400 000 personnes sont décédées d'une tuberculose associée au VIH. Près d'un tiers des décès parmi les personnes vivant avec le VIH sont dus à la tuberculose. En 2014, on estimait à 1,2 million le nombre de nouveaux cas de tuberculose chez des personnes positives pour le VIH, 74% d'entre elles vivant en Afrique.

Tuberculose multirésistante (TB-UR)

Les médicaments antituberculeux standards sont utilisés depuis des décennies, et la résistance à ces médicaments s'accroît. Dans tous les pays étudiés, on a constaté l'existence de souches qui résistent à un médicament antituberculeux utilisé seul.

La (TB-MR) est une forme de tuberculose causée par un bacille qui résiste à au moins l'isoniazide et la rifampicine, les 2 médicaments antituberculeux de première intention (ou standard) les plus efficaces.

La (TB-MR) résulte avant tout d'un traitement inadapté. L'utilisation inappropriée ou incorrecte des antituberculeux, ou l'utilisation de médicaments de médiocre qualité, peuvent entraîner une résistance aux médicaments.

La maladie due à des bacilles résistants ne réagit pas au traitement conventionnel de première intention. La (TB-MR) peut être soignée et guérie en ayant recours à des médicaments de seconde intention. Toutefois, les possibilités de traitement de seconde intention sont limitées et les médicaments recommandés ne sont pas toujours disponibles. La chimiothérapie requise est longue (jusqu'à 2 ans de traitement), plus coûteuse et peut entraîner de graves effets indésirables chez les patients.

Dans certains cas, une résistance encore plus grave aux médicaments peut se développer. La tuberculose ultrarésistante, (TB-UR), est une forme de (TB-MR) qui répond à un nombre encore plus restreint de médicaments disponibles, y compris les médicaments antituberculeux de seconde intention les plus efficaces.

On a recensé environ 480 000 cas de (TB-MR) dans le monde en 2014 chez des patients atteints de tuberculose pulmonaire. Plus de la moitié de ces cas se sont produits en Inde, en Chine et en Russie. On estime que près de 9,7% des cas de (TB-MR) étaient des cas de (TB-UR).



Santé

Source: Site OMS

Principaux faits

- La tuberculose est l'une des maladies dues à un agent infectieux unique les plus meurtrières au monde; elle se situe en seconde position juste après le VIH/sida.
- En 2013, 9,6 millions de personnes ont développé la tuberculose et 1,5 million en sont mortes.
- Plus de 95% des décès par tuberculose se produisent dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et la maladie est l'une des 5 principales causes de décès chez les femmes âgées de 15 à 44 ans.
- En 2014, près de 480 000 personnes ont développé une tuberculose multirésistante (tuberculose MR).
- Près de 43 millions de vies ont été sauvées entre 2000 et 2014 grâce au diagnostic et traitement de la tuberculose.

La tuberculose est causée par une bactérie (*Mycobacterium tuberculosis*) qui touche le plus souvent les poumons. La tuberculose peut être soignée et évitée.

La tuberculose se propage d'une personne à l'autre par voie aérienne. Lorsque les personnes atteintes de tuberculose pulmonaire toussent, éternuent ou crachent, elles projettent les germes de la tuberculose dans l'air. Il suffit d'en inhaler seulement quelques-uns pour être infecté.

Près d'un tiers de la population mondiale est actuellement atteinte de tuberculose latente, ce qui signifie que les personnes ont été infectées par la bactérie de la tuberculose mais n'ont



L'ENSOA en quelques lignes

L'École Nationale des sous-officiers d'active a été créée par décision n° 661/MDN du 19 septembre 1998 avec comme site d'implantation Néma, avant d'être transférée par l'Etat-major Général des Armées à Kiffa le 03 mars 2011

Cette école est chargée de :

- la formation des élèves Sous-offi-

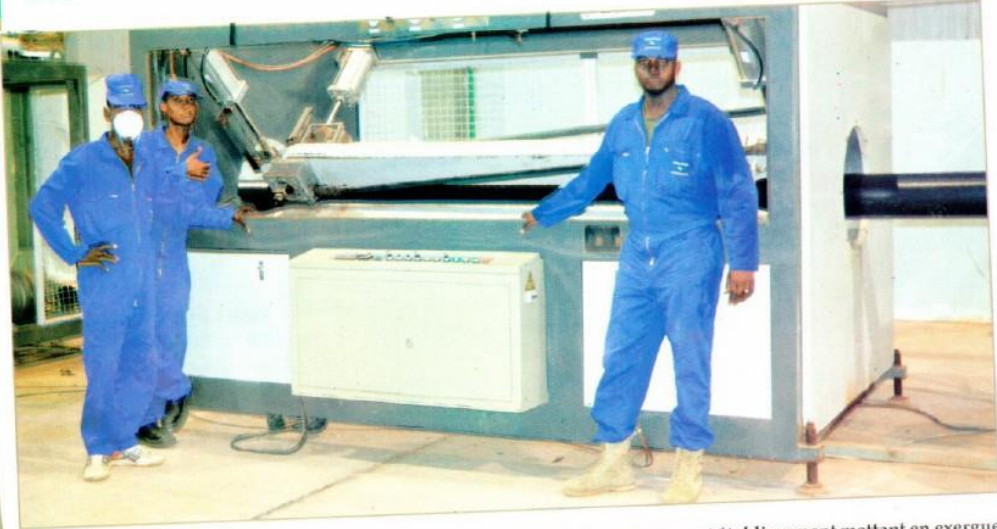
ciers d'Active issus du recrutement direct sur une période de 9 mois pour en sortir avec le grade de sergent titulaire d'un CA2 infanterie apte à assumer la fonction de chef de groupe.

- l'accueil et de l'instruction des sous-officiers tous grade confondus dans les spécialités de l'arme de

l'infanterie et leur délivre, à l'issue de leur formation, les diplômes leur permettant d'accéder au grade supérieur.

En outre, l'école participe à la sécurité de la willaya en cas de nécessité et joue un rôle primordial dans la redynamisation du circuit économique local.





En marge de la visite, le Général de Division Hanena ould Sidi Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a effectué une visite d'inspection aux infrastructures en voie de réalisation à l'école et s'est rendu

à l'usine de fabrication de tuyaux relevant de l'Armée Nationale. Accueilli à son arrivée sur ce site par le directeur de l'usine le Lieutenant-colonel Jemal ould Moustapha qui lui a fait une présentation détaillée de

cet établissement mettant en exergue les différentes phases du processus de fabrication, et le rôle joué par l'usine dans l'approvisionnement du marché local en tuyauterie de qualité.





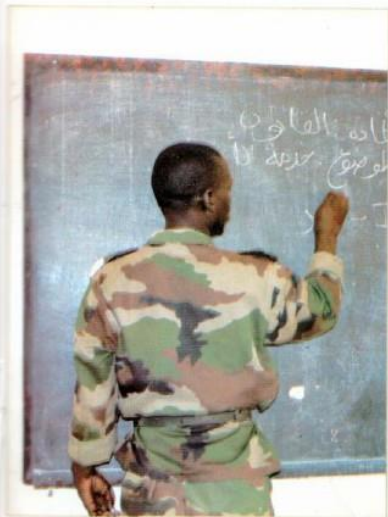
parrain de la 35^{ème} promotion de l'ENSOA

Feu Sergent Youssouf ould Mohamed Salem est né en 1978 à Nouakchott pour son père Mohamed Salem et sa mère Fatimetou Mohamed. Il rejoint les rangs de l'Armée Nationale le 1^{er} juillet 1997.

Après avoir subi sa formation de base au CIAN, il est affecté à la Direction de la Marine jusqu'en 2005 date de sa désignation pour suivre une formation dans le domaine du matériel à l'issue de laquelle il a été muté au 3^{ème} Groupement Spécial d'Intervention.

Au sein de cette formation, il a participé à plusieurs opérations dont la dernière été au cours du deuxième semestre de l'année 2011 où il tomba au champ d'honneur jeudi 23 juin 2011. Titulaire du certificat technique armement n° 1 et 2, feu sergent Youssouf est décoré de la médaille de la valeur militaire.

Qu'Allah le tout puissant, l'accueille en son vaste paradis ainsi que tous les martyrs des Forces Armées Nationales. Grandeur et gloire à la patrie. We Inna We Ileyhi Rajoun



Dossier



Dossier

Sortie de la 35^{ème} promotion de l'ENSOA (Promotion Feu Sergent Youssouf Mohamed Salem)

Le Général de Division Hanena Ould Sidi Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a présidé à Kiffa le 06 octobre 2016 la cérémonie de sortie de la 3^{ème} promotion d'élèves sous-officiers d'active de l'Ecole Nationale des sous-officiers d'Active.

Dans un mot prononcé à cette occasion le Commandant de l'école le Colonel Mohamed Moutar ould Ahmed a mis en exergue les efforts substantiels consentis et dont la finalité est le relèvement continu du niveau de la formation et qui ont en un impact positif sur le déroulement de l'instruction.

Ainsi les objectifs prévus ont été

atteints: il s'agit essentiellement de préparer une génération de chefs conscients de leurs responsabilités et en mesure de s'en acquitter avec compétence et conscience. Etaient présents à cette cérémonie, le Colonel Chef du 3^{ème} Bureau, le Colonel Directeur de l'intendance, le colonel Directeur de la communication et des relations Publiques, les autorités administratives et sécuritaires, ainsi que les élus locaux de la Willaya de l'Assaba.

La cérémonie ouverte par la lecture de versets du saint coran a été marquée par la remise des insignes de grades aux cinq premiers de la promotion

par le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, le Wali, le maire de Kiffa, le chef du 3^{ème} Bureau et le Commandant de l'école. Ensuite l'assistance a suivi avec intérêt des exercices de combat corps à corps exécutés par les élèves.

Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a rendu hommage au parrain de la promotion le martyr Sergent Youssouf ould Mohamed Salem tombé au champ d'honneur en défendant la patrie, hommage rendu en présence de la famille du défunt représentée par son frère. Cette cérémonie a été clôturée par un imposant défilé militaire.

orale quant à elle, garde en mémoire les horreurs de la "seïba". La presse métropolitaine, moins impliquée que notre historienne, s'en était d'ailleurs bien prise à l'action de Frèrejean, rapportant les scènes de massacres et de tortures. Ces journaux avaient pour noms : "Le petit marseillais", "le

Journal", "le Temps". Et le comble de l'hypocrisie, c'est que c'est Mme Vuillemin elle-même qui signale les réactions de la presse métropolitaine. Comme on le voit, à travers l'évocation de cet épisode, en principe bien connu, il n'est pas toujours évident de démêler les différentes péripéties de certains

événements. La tradition orale, les témoignages et les documents écrits doivent être sérieusement étudiés, confrontés pour qu'un semblant de vérité puisse être établie. Le chemin est encore long pour les historiens de notre pays s'ils veulent écrire une histoire nationale digne de ce nom.

Bibliographie

- CHAILEY, Marcel:
- "Résumé de la conférence du Cdi Chailley, donnée le 26 novembre 1955 à la Société de Géographie", Imprimerie Henri François et fils, Paris, 1951.
COLOMBANI, (F.M.):
- "Au Sahara des Maures beïdan, un enfant de Cyrnos sur les traces des Almoravides", Tunis, 1955, Imprimerie du Nord, 16-8".
DESIRE-VUILLEMIN, Geneviève:
- "La Mauritanie du XIXe siècle à l'indépendance" in Introduction à la Mauritanie, Ouvrage collectif, CNRS, 1979, p.67-100.
- "Contribution à l'histoire de la Mauritanie-1900-1934", ClairAfrique, Dakar, 1962.
- "Xavier n'était guère studieux", Revue d'histoire des Colonies, T.XVI, Paris, Larose, 1955.
- Histoire de la Mauritanie. Des origines à l'indépendance, Karthala, Paris, 1997.
FALL YEDALY, Abdallah:
- "La famille Cheikh Sidiya- Influence temporelle et spirituelle (1775-1924)", mémoire de fin d'études, ENS, Nouakchott, 1983.
FREREJEAN, (Commandant):
- "Mauritanie, 1903 - 1911, Mémoires de randonnées et de guerre au pays des Beïdanes", Karthala, 1995.
GILLIER, Commandant breveté:
- "La pénétration en Mauritanie", Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1926.
GOURAUD (général):
- "Mauritanie-Adrar, Souvenirs d'un africain", E. Plon, Paris, 1945.
HAMODY, M.S.O.:
- "Mauritanie, 1445-1975. Relations séculaires avec l'Europe", IMRS,

- Nouakchott, 2004.
LAIGRET, Christian:
- "Sur les chemins de l'Union Française", Ed. Novelty, 1949.
- "La naissance d'une nation", Imprimerie Nationale, Nouakchott, 1969.
LOYEWSKI, Lieutenant d'Olton:
- "Coppolani et la Mauritanie", Revue d'histoire des Colonies, 2è trimestre, 1938.
MAUREL, Jean-François:
- "Coppolani et son œuvre", in « Xavier Coppolani », Brochure du Gouvernement Général de l'AOF Centrifan, Saint-Louis, 1955.
OULD MOHAMED, Boubakar:
- "A résistance à la pénétration coloniale française dans le Tagant - 1900-1910, Mémoire E.N.S. de Nouakchott, 1985-1986.
OULD KHALIFA, Abdallah:
- "La région du Tagant en Mauritanie, l'oasis de Tijjija entre 1660 et 1960", Karthala, Paris, 1998.
OULD MAOULOUD, Mohamed:
- "Les sources locales et l'histoire de la Mauritanie coloniale (Cas de la période 1900-1912)", Mémoire de D.E.A., Université de Dakar, 1984-1985.
- "Le Pays du Chinguït, la Mauritanie de 1899 à 1912. Aperçu général sur la résistance à la conquête coloniale", Mémoire de maîtrise, Université de Dakar, 1983-1984.
RANDAU Robert (alias Robert ARNAUD):
- "Les Explorateurs", Albin Michel, Paris, 1929.
- "Un Corse d'Algérie chez les hommes bleus. Xavier Coppolani, le pacificateur-Alger", A.Imbert, 1939.

NOUR OPTIQUE
L'expérience fait la différence

Carrefour BMD 22225874 - 36228574

Logo: CNAM

C'est par hasard que je suis tombé sur un ancien numéro d'Akhbar El Jeich (n°021- Mai- Juin 2010) dans lequel a été publié un article sur la célèbre «Opération de Tidjikja» qui a permis à la Résistance Nationale d'éliminer physiquement ce maître d'œuvre de la colonisation de la Mauritanie au début du XX^e siècle, Xavier Coppolani. Je félicite l'auteur, en l'occurrence le Capitaine Sidi Mohamed HEDEID. Malheureusement je n'ai pas eu l'occasion de lire la suite. Ce brillant article m'a inspiré la contribution que je vous livre dans ce qui suit:



Par Abdallahi Fall, Inspecteur de l'Enseignement secondaire à la retraite

Dernière Partie

Un acte audacieux: L'ATTAQUE DU CAMP FRANÇAIS DE TIDJIKJA

Ahmed Ould Bah Ould 'Amèra :
héros national Parodie de justice

De la vingtaine des membres du commando (21 selon le rapport Frèrejean, 25 selon Ould Savra) 4 furent tués tout de suite au cours de l'engagement: il s'agit de Sidi Ould Moulaye Zein, lui-même, de son fils Abderahmane, de Sidi Ahmed Ould Bah et de Ould Hennoune. Les autres, y compris les blessés, ont réussi à sortir du camp. Selon Ould Savra, "7 membres du groupe se sont retrouvés près d'un puits au crépuscule". Que sont devenus les autres ? Il semble que les rescapés se soient retirés séparément, probablement pour rendre plus difficile leur poursuite. Ahmed Ould Bah n'aurait jamais été pris et exécuté, n'eût été la grave blessure dont il souffrait. Il se trouvait, le 17 mai (ou le 13 selon d'autres sources) au moment de son arrestation à une trentaine de kilomètres de Tijigja, dans le village de Rachid. Son bras avait été brisé en plusieurs endroits par une balle de "Lebel". La plaie gangrenée (Vuillemin, p. 135) faisait que pratiquement, il était condamné. Malgré sa souffrance, il se comporte

avec honneur : «Le blessé déclare que tout ce qu'il a fait, c'est pour gagner le paradis en combattant les chrétiens comme il est dit dans le Coran» rapporte Mme Vuillemin (p.135). Tout comme elle reconnaît à la page suivante, l'extraordinaire courage et la détermination de Ahmed Ould Bah Ould 'Amèra (et non pas Ahmouerat comme elle l'a transcrit) dont il a fait preuve: «Ahmed Ould Bah s'attendait à mourir et l'annonce de la sentence de mort prononcée par la cour martiale que présidait Frèrejean, ne l'émut point » (p.136). Peut-on être juge et partie en même temps ? Frère jean aurait dû faire, à la conscience internationale, l'économie de cette caricature de "justice" que fut sa fameuse "cour martiale" : Ahmed Ould Bah était certes un combattant de la foi, mais il n'était pas un militaire, encore moins un militaire sous le drapeau français. Des journaux métropolitains désapprouvent

Les sources coloniales, le plus souvent embarrassées quant au récit objectif de l'événement, se limitent à quelques mots, qui ne rendent nullement compte

de la réalité historique. Le commandant Gillier, très précis quand il s'agit d'évoquer les "pertes ennemies", se contente d'une formule laconique: « En attendant les secours, le capitaine Frère jean prend le commandement de la mission et renforce les mesures de sécurité, prudente précaution... » (p.131).

Mme Vuillemin, à son tour, évoque ainsi ces circonstances: « Il donne des consignes aux autres officiers, fait arrêter les suspects aux fins d'interrogatoires... » (p.135) ou plus loin: « Frère jean pousse les travaux de fortification du poste, multiplie les consignes de garde, de couvre-feu, de surveillance du ksar, les patrouilles aux alentours... » (p.139). Le parti pris, le manque d'objectivité de cet auteur se retrouvent à tous les détours de phrase. Mme Vuillemin prend littéralement la défense du baroudeur quand elle dit (p.306) que « les "victimes"(la population de Tijigja) s'en tirèrent avec quelques bourrades, épithètes malsonnantes et plus de peur que de mal, mais aucun n'en mourut ». Mme Vuillemin minimise à l'extrême l'incident. La tradition



Colonel (er) Mohamed Ould Abdi

Le Colonel (er) Mohamed Ould Abdi est né en 1954 à Aioun capitale du Hodh El Gharbi, où il a suivi son enseignement primaire et secondaire avant de s'engager dans les rangs de l'armée nationale le 15 Avril 1976 pour suivre une formation d'élève officier à l'Ecole Militaire Interarmes d'Atar (l'EMIA) à l'issue de laquelle il est nommé au grade de Sous-lieutenant le premier Juin 1977.

Au cours de sa carrière, feu Mohamed Ould Abdi s'est distingué par sa fidélité, son sérieux et son engagement, qualités qui lui ont permis d'atteindre le sommet de la hiérarchie et d'occuper les plus hautes fonctions. Ainsi il a été promu lieutenant en 1979, capitaine en 1986, commandant en 1991, lieutenant-colonel en 1996 et colonel en 2001 et fut nommé commandant d'unités, chef de bureaux, commandant de formations, aide de camps du président de la République et attaché militaire en Belgique jusqu'à son admission à faire valoir ses droits à la retraite en 2012.

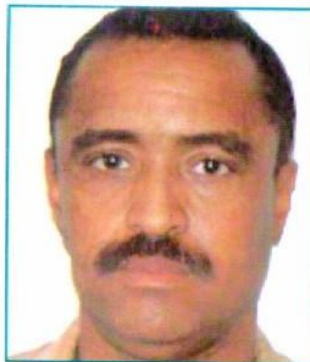
feu colonel Mohammed a rendu l'âme vendredi 26 août 2016 à l'Hôpital Militaire de Nouakchott suite à une longue maladie. Qu'Allah le tout-puissant l'accueille en son vaste paradis. WE INNA LILLAHI WE INNA ILYEHI RAJOUNE.

Le colonel Mohammed est diplômé de l'Ecole d'Etat-major, breveté de l'Ecole de Guerre et Chevalier de l'Ordre du mérite national.

Capitaine Mohamed Ould Cheikh

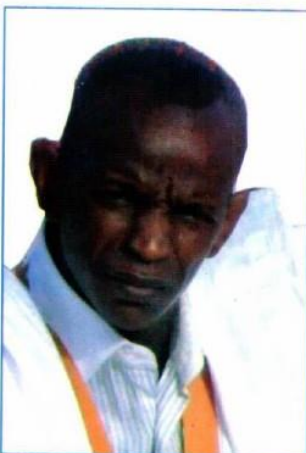
Mohamed Ould Cheikh est né en 1969 à Agoratt en Assaba où il a suivi son cycle d'enseignement primaire et secondaire avant d'intégrer les rangs de l'armée nationale le 1^{er} Octobre 1994. A l'issue de sa formation à l'Ecole Militaire Interarmes d'Atar (l'EMIA), il est nommé au grade de Sous-lieutenant en 1996.

Connu par sa discipline, son abnégation et son sérieux, il a accédé aux grades de lieutenant en Août 1998 et de capitaine en Juillet 2009 et fut muté au cours de sa carrière dans plusieurs formations dont l'EMIA, le CIAN, le BCS, la 2^e RM, le CFTAN avant d'être affecté chef de service des transmissions au niveau de la Direction Générale de la Sécurité Nationale poste qu'il occupa jusqu'à son décès à Tunis le 08 octobre 2016 suite à une longue maladie.



Qu'Allah le tout-puissant l'accueille en son vaste paradis. WE INNA LILLAHI WE INNA ILYEHI RAJOUNE. Feu capitaine Mohamed Ould Cheikh est décoré de la médaille de l'ordre de reconnaissance nationale.

A C El Id Ould Moctar



El Id Ould Moctar est né en 1972 à Néma où il a suivi son cycle d'enseignement primaire avant de s'engager

dans les rangs de l'Armée Nationale le 1^{er} Octobre 1994. A l'issue de sa formation fondamentale à l'EMIA, il est nommé sergent en Août 1995. Tout au long de sa carrière, El Id a été un sous-officier discipliné, travailleur et sérieux, ce qui lui a permis de réussir aux différents diplômes qualifiants CT1-CT2 en 1995, CIA en 1998, BT1 en 2002 et BT2 en 2007 et d'accéder, ainsi, rapidement aux grades supérieurs sergent-chef en 1998, Adjudant en 2003 et Adjudant-chef en 2008.

Il fut appelé à occuper plusieurs postes de responsabilité au secrétariat et à la trésorerie de plusieurs formations dont l'EMIA, la 4^e RM, le BCS, le 1^o GSI et enfin la 5^e RM où la mort l'emporta en service commandé le 25 Juillet 2016,

Qu'Allah le tout-puissant l'accueille en son vaste paradis. WE INNA LILLAHI WE INNA ILYEHI RAJOUNE.

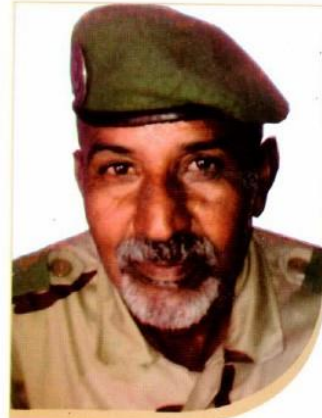
De l'ECRGM

A C Mohamed ould Sidi Ahmed

Né en 1960 à Atar où il a suivi son cycle d'enseignement primaire de 1970 à 1977 à Kseir Torchane, Mohamed Sidi Ahmed s'est engagé dans les rangs de l'Armée Nationale comme recrue le 01 mai 1978.

Tout au long de sa carrière et dans ses différentes affectations : 3°RM/BIM 31 en 1978, 2°RM/BIM 24 en 1982, CNEC en 1988, SAG en 1990, CNEC en 1991, 6°RM/BIM 61 en 1993, ECRGM en 2008, il s'est distingué par la discipline, l'exemplarité du

comportement et la parfaite exécution des tâches qui lui sont confiées. Ces qualités lui ont permis d'être désigné pour suivre l'ensemble des stages qualifiants : CT1 en 1985, CT2 en 1990, CIA en 1995, BT1 en 2007 et BT2 en 2011, et d'être nommé ainsi successivement aux grades ci-après : Cal le premier septembre 1985, Sgt le 31 décembre 1991, S/C le premier juillet 1996, Adjt premier avril 2008 et A/C le premier octobre 2012.



De l'EMA

A C Mohamed Lemine ould Hacem

Mohamed Lemine ould Hacem est né en 1960 à Médérdra où il suivit le cycle d'enseignement primaire de 1969 à 1975 puis il a rejoint les rangs de l'Armée Nationale et obtient à l'issue de sa formation fondamentale le Grade de Sergent en mai 1978.

Il totalise présentement 38 années de services effectuées à la Base aérienne de transport de Nouakchott où il sert depuis 1981.

Titulaire de certificats élémentaire et

Supérieur en mécanique suite à des formations suivies au Maroc respectivement en 1982 et 1988, Mohamed Lemine ould Hacem s'est toujours distingué par la discipline, la rectitude et le dévouement dans l'exécution des missions qui lui sont confiées.

Ces qualités lui ont permis d'accéder aux différents grades de sa catégorie, ainsi il fut nommé S/C le 01 avril 1991, Adjt le 01 avril 1993 et A/C le 01 juillet 1995.

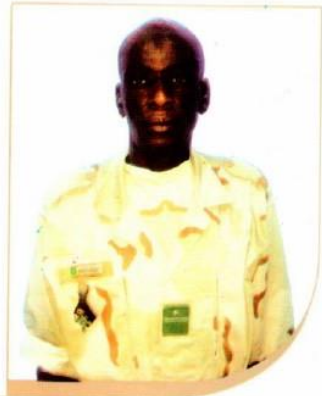


De la 1^{ère} Région Militaire

A C Amadou Moctar Sarr

Amadou Moctar Sarr est né en 1962 à Kaédi où il a suivi son enseignement primaire et secondaire avant de s'engager volontaire dans les rangs de l'Armée Nationale comme recrue le 1^{er} décembre 1983. Totalisant à ce jour 33 ans de services passées entre le SAK, le SAM de N'beika et la 1^{ère} Région Militaire où il sert actuellement, il s'est distingué par la discipline, l'exemplarité dans le

comportement et l'exécution parfaite des missions qui lui sont confiées. Ces qualités intrinsèques lui ont permis de suivre divers stages (BA1 en 2004 et BA2 en 2008) et d'avancer aux différents grades de sa catégorie: Caporal le 31 décembre 1987, Sergent le 31 septembre 1994, Sergent-chef le 1^{er} octobre 1997, Adjudant le 1^{er} avril 2004 et Adjudant-chef le 1^{er} avril 2008.





a pris la parole et ouvert les travaux. Par la suite la séance a été levée et les participants ont pris une photo de famille avant de reprendre leurs travaux.

Le lendemain, les travaux ont repris en présence des Ministres de la défense nationale, de l'intérieur et de la décentralisation, des Chefs d'Etats-majors et Directeurs de la sûreté des pays du G 5 sahel et leurs délégations d'accompagnements. Dans un mot prononcé à l'occasion, Mr Diallo Mamadou Bathia, MDN a ouvert la séance puis les participants ont suivi plusieurs communications avant d'adopter le communiqué final sanctionnant leurs travaux et clôturant

leur réunion.

En marge de leurs travaux, les participants ont été conviés à un fastueux dîner animé par des troupes artistiques organisé en leur honneur par le Général de Division, Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed, CEMGA, visité le projet de construction du collège de défense du G 5 Sahel et ont effectué une excursion maritime à bord d'un navire de la marine nationale.

A leur départ de Nouakchott, samedi 5 novembre 2016, les chefs d'Etats-majors des pays du G 5 sahel et leurs délégations d'accompagnement ont été salués par le Général de Division, Hanenna ould Sidi, CEMGAA accompagné d'une importante délégation.



Evénement

Réunion annuelle ordinaire du CDS des pays du G 5 Sahel et la France



Événement

Dans le cadre des activités du groupe G 5 Sahel, la 3^{ème} réunion annuelle ordinaire du comité de défense et de sécurité (CDS) des pays du G 5 Sahel et la France s'est tenue du 3 au 4 novembre 2016 en Mauritanie en présence d'importantes délégations. Ainsi, sont arrivés le 2 novembre à l'aéroport de Nouakchott :

- le Général de corps d'armée, BRAHIM SEID MAHAMAT, CEMGA du Tchad accompagné d'une importante délégation comprenant plusieurs officiers supérieurs.
- le Général de Division Didier Dacko CEMGA du Mali accompagné d'une importante délégation comprenant le Contrôleur Général de Police MOUSSA AG INF AHL, Directeur Général de la Police Nationale et plusieurs officiers supérieurs.
- le Général de Corps d'Armée Seyni

Garba CEMÀ du Niger accompagné d'une importante délégation comprenant plusieurs officiers supérieurs.

- le Général de Brigade, Pingrenoma ZAGRE CEMGA du Burkina Faso accompagné d'une importante délégation comprenant plusieurs officiers supérieurs.

A leur arrivée, ils ont été accueillis par le Général de Division, Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed, CEMGA, et le Général de division Mohamed Meguett DGSN et d'une délégation d'accompagnement composée des colonels Salem Val Isselmou Conseiller du CEMGA, Abba Babty, chef du B3, Mouhamedou Jaavar, Chef B2 et Thiam Mamoudou Directeur DIAN. Egalement, le Général de Division, Hanenna ould Sidi, CEMGAA a accueilli le même jour le Général de Corps d'Armée Grégoire de Saint-Quentin

Sous-chef d'Etat-major « opérations » de l'Etat-major des armées françaises et le Général de Division François-Xavier de Woillemont, commandant la force Barkhane.

Les travaux de la 3^{ème} réunion annuelle ordinaire du CDS des pays du G 5 Sahel et la France ont démarré le 3 novembre 2016 au palais de conférence et ce en présence des Chefs d'Etats majors des pays du G 5 sahel et la France et leurs délégations d'accompagnement.

Dans un mot prononcé à l'occasion, le Général de Division, Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed, CEMGA a exprimé ses remerciements aux participants pour leur présence en leur souhaitant la réussite de leurs travaux. A son tour, le Général de corps d'armée, BRAHIM SEID MAHAMAT, CEMGA du Tchad, président du CDS

Le CEMGAA à Bamako



Le Général de Division Hanena ould sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a pris part le 28 octobre 2016 à Bamako à la réunion du conseil des Chefs d'Etats-majors du comité opérationnel conjoint (CEMOC). Le CEMGAA était accompagné dans cette visite par une délégation importante comprenant le Colonel Salem Val ould Isselmou, Conseiller du CEMGA, le Colonel, Ely Zaid ould M'Barek Elkheir, chef CPCO, le Colonel Mouhamedou ould Jaavar Chef B2, et le Commandant Jiyid ould Mezwar

Réunion de commission de coopération mixte mauritano-espagnole

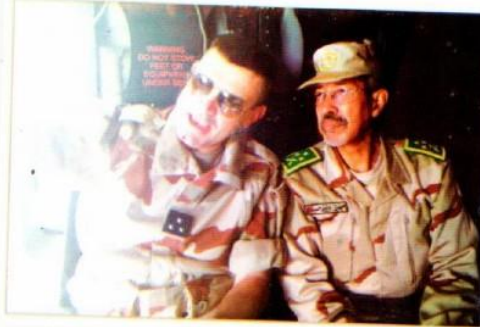
La commission de coopération mixte mauritano-espagnole tient sa 16^e session à Nouakchott du 17 au 20 octobre 2016 pour débattre des réalités et perspectives de renforcement de la coopération militaire bilatérale. Une délégation espagnole conduite par le Général de Division Luis Antonio Ruiz DE GORDOA a pris part à cette réunion en présence d'une délégation mauritanienne dirigée par le contre amiral Isselkou ould Cheikh El Welly Chef d'Etat-major de la marine nationale.



Le CEMGAA à Toumbouctou

Le Général de Division Hanena ould sidi, Chef d'Etat-major général des Armées Adjoint a pris part le 23 octobre 2016 à Toumbouctou à la journée des autorités (VIP Day) organisé dans le cadre du renforcement de la coopération militaire entre les pays du G5 sahel et la France à l'occasion de l'opération militaire conjointe transfrontalière (Bourkane).

Le CEMGAA était accompagné dans cette visite par le Colonel Ely Zaid ould M'barek Elkhair, chef CPCO et le Commandant Jiyid ould Mezwar.



Le CEMGAA préside la passation de commandement au BCS



Le Général de Division Hanena ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a supervisé mardi 25 octobre 2016 la cérémonie de passation de commandement et des services au niveau du Bataillon de Commandement et des Services (BCS) entre le Lieutenant-colonel Sid'Ebba ould Doussou commandant du Bataillon sortant et le colonel Mohamed Lemine ould Abd Elmewla commandant du Bataillon entrant et ce en présence du Directeur Adjoint du Matériel, le colonel Mohamed Mahmoud ould Jdoud.

Info FARIM

...Le CEMGAA reçoit

L'Attaché Militaire Allemand



Le Général de Division Hanena Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a reçu en audience le 04 octobre 2016 le Lt-Colonel Andreaf SOUCHOU, Attaché Militaire Allemand accrédité en Mauritanie avec résidence au Maroc.

Une délégation de l'OTAN

Le Général de Division Hanena Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a reçu en audience le 08 septembre 2016 une délégation de l'OTAN en visite de travail dans notre pays en présence du chef B3 Adjoint, le Colonel Zeine Soueidatt.

Les discussions ont porté sur les voies et moyens de renforcer la coopération militaire entre cette organisation et l'Armée nationale.



L'attaché militaire autrichien

Le Général de Division Hanena Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a reçu en audience le 11 octobre 2016 le colonel Florian PAMER attaché militaire autrichien accrédité en Mauritanie avec résidence à Paris qui effectue une visite de prise de contact et de travail dans notre pays. Etait présent à cet entretien le Colonel Abba Babty chef du 3^{ème} bureau à l'EMGA.



L'attaché militaire pakistanais



Le Général de Brigade Omran Mouchtak, attaché militaire pakistanais accrédité dans notre pays avec résidence au Maroc a effectué une visite de prise de contact et de travail à Nouakchott du 19 au 22 septembre 2016.

Au cour de sa visite, il a été accueilli par le Général de Brigade Moctar Ould Bolle avant d'être reçu en audience par le Général de Division Hanena Ould Sidi, CEMGAA et de s'entretenir avec les chefs d'Etat-major des Armées de Terre, de la Marine et de l'Air.

Réunion du CEMGA et CEMA Saoudien



Le Général de Division Mohamed ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées a tenu jeudi 13 octobre 2016 à l'Etat-major Général des Armées une réunion de travail avec le Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Saoudiennes, le Général de corps d'Armée Abderrahmane Ben Saleh El Benyane. A son arrivée à l'EMGA, l'hôte Saoudien a été accueilli par le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, les Chefs d'Etats-Majors des Armées de Terre, de la Marine et de l'Air ainsi que les chefs de Bureaux et directeur à l'Etat-major Général des Armées.

Le CEMGA à Washington

Le Général de Division, Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées a pris part à Washington DC du 14 au

17 octobre 2016 à la conférence des chefs de Défense qui se tient sous le thème lutte contre les organisations extrémistes violentes. Le CEMGA était

accompagné par le Colonel Brahim Ould Hbeih, Directeur des transmissions et le Cdt Mohamed ould N'Dary aide de camps du CEMGA.



Le CEMGA reçoit...

Le CEMA Saoudien



Le Général de Division, Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-Major Général des Armées a accueilli à l'aéroport international de Nouakchott le Général de corps d'Armée Abderrahmane Ben Saleh El Benyane Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Saoudiennes en visite de travail dans notre pays du 13 au 14 octobre 2016.

Le commandant la force Barkhane

Le Général de Division, Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées, a reçu en audience mardi 20 aout 2016 à l'Etat Major Général des Armées le Général de division François-Xavier de Woillemont, commandant la force Barkhane en visite de prise de contact dans notre pays.

Les deux parties ont tenu une réunion de travail à laquelle ont assisté le Général de Division Hanena Ould Sidi Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint et l'ambassadeur de France accrédité dans notre pays SEM Joel Meyer.



Le Commandant des Forces Françaises au Sénégal



Le Général de Division Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-Major Général des Armées, a reçu en audience à l'Etat-major Général des Armées le 29 septembre 2016 le Général de Brigade Pascal FOCON Commandant des Forces Françaises au Sénégal en visite de prise de contact dans notre pays. L'entretien a eu lieu en présence la délégation d'accompagnement de l'hôte français.



gné par le CEMGA a passé en revue des sections d'honneurs et a salué par la suite les CEMGAA, CEMAT, CEMAM, CEMA et les conseillers, Chefs de Bureaux et Directeurs à l'Etat-Major Général des Armées. Les activités de la deuxième journée ont comporté une visite de l'école Supérieure Polytechnique où l'hôte saoudien a suivi un exposé détaillé sur la création de cet établissement en 2011, sa restructuration en 2016 et ses perspectives d'avenir et a enregistré ses impressions dans le registre d'or de l'école. Ensuite il a été reçu en audience par le Ministre de la Défense Nationale

Evénement



qui l'a élevé au nom du Président de la République à la dignité de Commandeur de l'ordre du Mérite National et ce en présence du CEMGA, de l'Ambassadeur Saoudien, du SG du MDN et d'officiers supérieurs du

même département. Enfin, Un fastueux dîner animé par des troupes artistiques a été organisé en l'honneur du CEMA Saoudiennes et de sa délégation d'accompagnement.





Le Chef d'Etat- Major Général des Forces Armées Saoudiennes en visite dans notre pays

Dans le cadre de la consolidation et du raffermissement de la coopération militaire entre notre pays et le royaume saoudien frère, le Général de Corps d'Armée Abderrahmane Saleh El Benyane Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Saoudiennes a effectué une visite de travail dans notre pays du 13 au 14 octobre 2016.

Accueilli à son arrivée à l'aéroport international de Nouakchott par le Général de Division, Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed, Chef

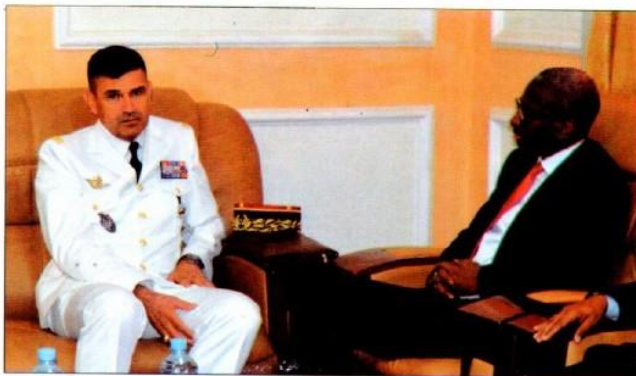
d'Etat-major Général des Armées, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite accrédité en Mauritanie et des officiers de l'Etat-major Général

des Armées sa visite a comporté les étapes suivantes :
Un accueil à l'Etat-Major Général des Armées où l'hôte Saoudien accompa-

Le Ministre de la Défense Nationale reçoit...

le Commandant de la force Barkhane

Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience dans son Bureau le 20 Aout 2016, le Général de division François-Xavier de Woillemont, commandant la force Barkhane en visite de prise de contact dans notre pays. Etaient présents à cette audience l'intendant-colonel Hanenna ould Henoune, Secrétaire Général du MDN et l'Ambassadeur de France dans notre pays SEM Joël Meyer.



L'Ambassadeur du Kuwait



Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a reçu mardi 25 octobre 2016 en audience dans son bureau à Nouakchott SEM. Khaled Mohamed Echeibany, Ambassadeur du Kuwait accrédité dans notre pays.

L'entrevue, qui s'est déroulée en présence de l'intendant-colonel Hanenna Ould Henoune, Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, a porté sur la coopération bilatérale entre les deux pays et des moyens de la promouvoir.

L'ambassadeur de Chine

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre la Mauritanie et la République Populaire de Chine, le Ministre de la Défense Nationale Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu le 14 octobre 2016 dans les locaux du MDN SEM Wo Dong l'ambassadeur de Chine accrédité dans notre pays qui a signé avec lui une convention de partenariat et ce en présence du Secrétaire Général du Ministère de la Défense et de plusieurs officiers en service au même département.



Le Président de la République reçoit...

Les CEMGA des pays du G 5 Sahel

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu, en audience, jeudi 3 novembre 2016 au palais présidentiel à Nouakchott, les Chefs d'États-majors des armées du Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad qui participent à la 3^{ème} réunion annuelle ordinaire du comité de défense et de sécurité du G5 Sahel, qui s'est tenu à Nouakchott du 3 au 4 novembre 2016.

L'audience s'est déroulée en présence du Chef d'État-major Général des Armées, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed.



Le commandant de la force Barkhane



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a reçu en audience au palais présidentiel le 20 août 2016 le Général de division François-Xavier de Woillemont, commandant la force Barkhane en visite dans notre pays. Étaient présent à cette entrevue Mr Ahmed Ould Baheya directeur du cabinet du Président de la République, Mr Sidney Sokhna chargé de mission à la Présidence de la République, et l'ambassadeur de France accrédité en Mauritanie SEM Joël Meyer.

Le Chef d'État-major Général des Forces Armées Saoudiennes

Le Président de République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a reçu en audience au Palais présidentiel le 13 octobre 2016 le Général de Corps d'Armée Abderrahmane Saleh el BENYANE Chef d'État-major des Forces Armées Saoudiennes qui effectue une visite de travail dans notre pays. Étaient présents à l'entrevue le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'État-major Général des Armées et son Excellence Monsieur Hezaa Ben DAWI Al Mouteiry Ambassadeur du Royaume Saoudien accrédité en Mauritanie.



Dans ce numéro

Editorial

L'Armée source de stabilité et outil de développement

Info FARIM

10 - 11

Événement

12 - 13

Ressources Humaines

14 - 15

Histoire

16 - 17

Dossier

18 - 21

Santé

22 - 23

Exercices et Manoeuvres

24 - 25

Études et Recherches

26 - 29

30

Sport



De toutes les institutions de la République, l'Armée est celle sur laquelle repose en grande partie la sécurité nationale, c'est elle qui assure en tout temps l'intégrité du territoire, garantit la tranquillité des citoyens, combat le terrorisme, le banditisme et les trafics de tout genre.

Force républicaine, professionnelle et proche de la population, elle intervient également dans les domaines humanitaires et participe efficacement à l'effort du développement du pays.

Ces dernières années et compte tenu de l'intensification des attaques terroristes dans la sous-région et l'amplification des actions de bandes criminelles, l'Armée a mis en place un dispositif de prévention et de riposte qui a rapidement fait ses preuves.

A cet effet, elle s'est dotée de moyens humains et matériels conséquents, a adopté des structures flexibles et efficaces et priorisé l'amélioration des conditions de vie et la formation des hommes.

Elle c'est également inscrite dans une approche globale de collaboration avec les différents partenaires dans le but d'instaurer une coopération accrue en matière de défense et de sécurité avec l'ensemble des organisations et pays frères et amis.

Dans le cadre de cet engagement, notre pays a ratifié la résolution adoptée par la ligue arabe en 2015 sur le principe de création d'une force militaire conjointe pour combattre le terrorisme et a adhéré à la coalition islamique antiterroriste qui a vu le jour en 2016.

Dans cette même optique, il participe activement aux travaux du comité d'Etat-major opérationnel conjoint (CEMOC) créée en 2010 par des pays du Sahel et l'Algérie pour combattre le terrorisme et l'extrême violence et s'associe activement aux pays du G5 Sahel dans le processus de prise en charge des menaces sécuritaires transfrontalières dans la sous-région.

En outre, notre pays participe à plusieurs actions menées sous l'égide des Nations unies dans le cadre du maintien de la paix et fait de son engagement au sein de telles opérations un pilier fondamental de sa politique étrangère.

Grace à tous ces efforts consentis et à tous ces partenariats noués, notre pays vise à soutenir les mécanismes de sécurité collective au niveau régional, continental et mondial et à occuper la place qui lui sied au sein de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique et dans le monde.

Directeur de Publication
Colonel Aref
Rédacteur en Chef
Col Med Lemine Ould Bala
Secrétaire de Rédaction
Cdt Lili Mohamed Diadie
Rédacteurs
Cdt Gueye Abdoul
Cne Malamine Coulybaly
Responsable Audiovisuel
Cdt Med O. Abderrahmane
Photographies

A/C Ide O. Souelleh
Adjt. Taleb Ould Ndiary
S/C Ismat Ould Walaty
S/C Saleck Val O. mebrouck
S/C Mohamed Bekaye Samake
Sgt Mahfoud O. T'heil
Sgt Mohamed O. Med Mahoud
Table
A/C Brahim O. M'beirick
S/M Aida Mbenque
S/M Hawaly
Maquette /PAO

A/C Ahmed Ould N'heil
S/M Aida Mbenque
Publicité /Annonces
Sgt Oumou Koultoum Bouenna
Distribution
A/C Oumar Ould Boudy
Adjt Med Delna Ould Zaid
DCBP@hotmail.fr
BP- 208 Tel: (00222) 45745881- 22415708



CMDA S.A الشركة الموريتانية لتوزيع السيارات
Compagnie Mauritanienne de Distribution Automobile
Distributeur exclusif de Toyota en Mauritanie

Distributeur exclusif de
TOYOTA en Mauritanie

Direction assistée, Air conditionné,
Réservoir supplémentaire, Snorkel

Best seller de la gamme des utilitaires de Toyota, le Land Cruiser Pick up est un des meilleurs véhicules TOUT TERRAIN au monde. Sa robustesse est légendaire, sa mécanique simplifiée en fait un véhicule facile et économique à entretenir. Il est équipé du célèbre Diesel 6 cylindres en ligne qui est infatigable. C'est le 4X4 tropicalisé préféré des miniers, pétroliers, forestiers ... Il est disponible en simple cabine ou double cabine. Disponible en stock en permanence chez CMDA



Tél. (222) 45 25 47 30 - Fax. (222) 45 25 47 31
E-mail: nmabuma@cfao.com



Akhbar El Jeich

55

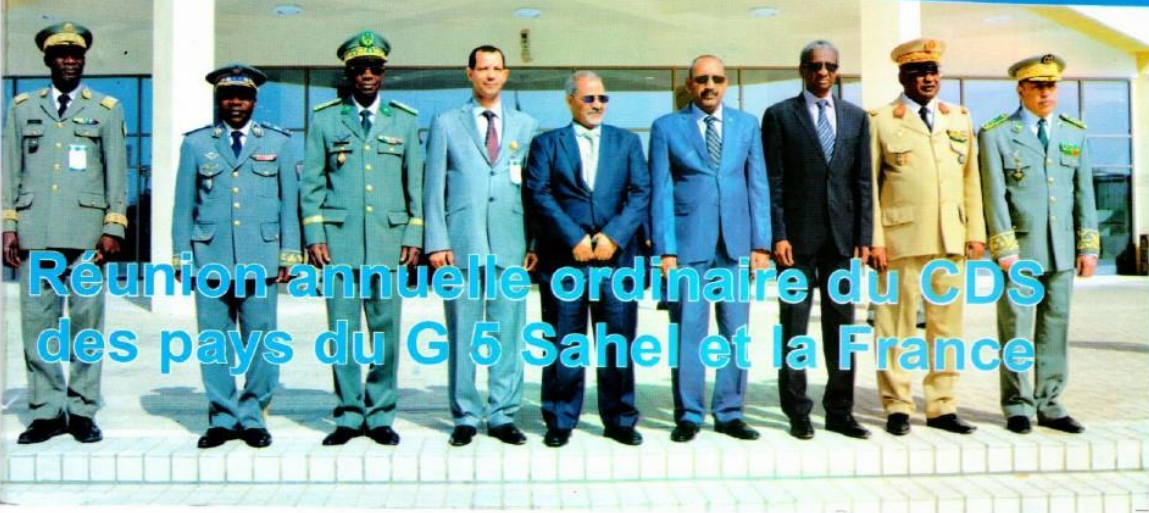
Septembre - Octobre 2016

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

Votre fenêtre sur l'Armée



Le Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées
Saoudiennes en visite dans notre pays



Réunion annuelle ordinaire du CDS
des pays du G 5 Sahel et la France



de la quantité et de la nature des médicaments disponibles et leur compatibilité avec les pathologies fréquentes dans la zone ;

3°/ les mess officiers et sous-officiers et les ordinaires où il a instruit les responsables de proposer aux hommes une alimentation variée, riche et équilibrée. Il a également inspecté les mesures de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de la base et rappelé le devoir de chacun de les appliquer rigoureusement.

Au cours de cette visite, le CEMGAA a rencontré les techniciens chargés de l'élargissement de la piste d'atterrissage de l'aéroport de la Base et a tenu une réunion avec les officiers dans laquelle il leur a réitéré l'obligation de se conformer scrupuleusement aux instructions de sécurité et les a appelé à une vigilance permanente vu l'environnement sécuritaire particulier dans la zone en raison de sa proximité avec des territoires limitrophes instables.

